

COMMUNE de CORMERAY (Commune de l'Agglomération Blaisoise)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de Mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle du Conseil de la mairie de CORMERAY sous la présidence de Joël PASQUET, Maire.

Date de Convocation : 19/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Présents : Joël PASQUET (Maire), Eric MARTINET (Maire-adjoint), Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint), Jean-Michel BLAITEAU (Maire-adjoint), Marie-Line BLANCHET, Bertrand BRIOT, Isabelle CHAMPION-POIRETTE, Jérôme CLIMENT, Cédric IWANCZUK, Patricia LEHOUX, Jean-Louis MARTINEZ, Pascale PASQUET, Daniel RENVOIZE,

Absents excusés : Evelyne BASTIDE
Jennifer REVELUT

Absents : Jean-Ephrem MILLIASSEAU
Eliane HENRIOT

1) Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

Jean-Louis MARTINEZ est désigné comme secrétaire de séance

2) Rappel des actes pris dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil au Maire
RAS

3) Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du Conseil du **28/03/2024** est approuvé à l'unanimité

4) Délibération 2024-025 portant sur la désignation du délégué de la Commune de Cormeray au sein du RPE mutualisé de Chailles

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune est membre du Relais Petite Enfance mutualisé de Chailles.

Un délégué Titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés.

Il est proposé aux voix du Conseil municipal les candidatures de :

Evelyne TROISPOUX pour le poste de titulaire
Jean-Louis MARTINEZ pour le poste de suppléant

Pour le poste de Titulaire ont obtenu :

- TROISPOUX Evelyne 13 voix

Pour le poste de suppléant a obtenu :

- MARTINEZ Jean-Louis 13 voix

Evelyne TROISPOUX, est élue déléguée titulaire et Jean-Louis MARTINEZ est élu délégué suppléant au sein du RPE

5) **Délibération 2024-026 portant sur l'avis sur le projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Agglopolys**

Rapport :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD) approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 novembre 2022, a été rendu exécutoire le 13 janvier 2023.

La mise en application du PLUi a permis de mettre en évidence des erreurs et la nécessité d'apporter des précisions ou des corrections au document pour les motifs suivants :

- Clarifier le règlement sur certaines dispositions qui posent des problèmes d'interprétation et donc d'instruction des autorisations liées au droit des sols,
- Préciser des prescriptions réglementaires qui n'ont pas été écrites correctement lors de l'élaboration du document, apporter ainsi diverses précisions pour assurer la cohérence de l'ensemble du document, sa compréhension et son application,
- Assouplir certaines règles notamment d'aspect extérieur qui apparaissent inutilement contraignantes, voir qui ne sont pas cohérentes avec ce qui est prévu dans d'autres zones,
- Corriger des erreurs matérielles sur les règlements graphiques et écrits,
- Ajuster le règlement graphique et ajouter au repérage des bâtiments oubliés lors de l'approbation pouvant prétendre à un changement de destination en zone non constructible,
- Créer un STECAL Ns (zones d'équipements publics ou privés dédiés à la pratique du sport et de loisirs, ainsi que ceux nécessaires au fonctionnement des services publics en zone Naturelle) à Blois, oublié lors de l'élaboration du document, sur une ancienne friche de vigne, comportant déjà des aménagements, la Ville de Blois y portant un projet pédagogique et agricole.

Dans le cadre de la procédure, l'avis de la commune est sollicité sur le projet de modification simplifiée du PLUi-HD.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5216-5 et suivants,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article L.153-40,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD) approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 novembre 2022, rendu exécutoire le 13 janvier 2023

Vu le projet de modification simplifiée n°1 reçu le 09 Janvier 2024

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- émettre un avis **Favorable** sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**Par 12 voix POUR
0 voix CONTRE
1 abstention**

Emet un avis **Favorable** sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

6) Préparation des élections européennes 2024

Tableau des permanences à réaliser en fonction des dispo de chacun

⇒ **Point sur les divers dossiers en cours**

Loi APER – calendrier ZAER

Demande de report – réunion publique à planifier

Projet réhabilitation ancienne école des filles

- Le 1^{er} lot concernant la maçonnerie : le nom de l'entreprise retenue devrait nous être communiquée pour la fin de la semaine.
- Le 2^{ème} lot concernant la couverture a été classé sans suite pour motif d'infructuosité – Nous allons pouvoir consulter plusieurs entreprises hors marché public.
- Le 3^{ème} lot concernant les menuiseries (portes, fenêtres ...) a été classé sans suite pour motif d'infructuosité (seule offre reçue jugée inacceptable car dépassant le budget estimé de plus de 180%). Une nouvelle consultation va être lancée mais pour une partie seulement des menuiseries.

Projet boulangerie

Un maître d'œuvre a été choisi afin de coordonner les travaux.

Projet ancienne poste

- ⇒ En cours de réflexions : plusieurs idées à creuser

Projet école – Décret tertiaire

Choix du maître d'œuvre à réaliser. Les travaux pourront difficilement se faire en dehors des périodes de vacances scolaires.

Jardin du souvenir à paysager

Dans le cadre de l'entretien du cimetière, le jardin du souvenir va être paysagé. L'intervention d'un paysagiste devrait avoir lieu le 5 juin.

Végétalisation de l'ancienne cour de l'école

Une fois les travaux de réhabilitation de l'école des filles terminée, il faudrait envisager de végétaliser l'ancienne cour de l'école. Plusieurs idées « fleurissent » mais il faudrait faire appel à un maître d'œuvre spécialisé dans la « végétalisation » car il ne faudrait pas faire n'importe quoi.

Travaux logement au-dessus de l'école

Des travaux de « rafraichissement » du logement situé au-dessus de l'école étaient prévus mais un contre-temps indépendant de notre volonté va nous obliger à faire refaire des devis.

Système de Vidéoprotection – réunion avec gendarmerie

L'étude pour la mise en place d'un système de vidéoprotection a bien avancée, il nous reste à le faire valider par notre référent « vidéoprotection » auprès de la gendarmerie. Une réunion publique sur la sécurité va être programmée avec la gendarmerie afin de faire le point avec la population de Cormeray.

Remise en état des hydrants

La commune de Cormeray dispose de 45 hydrants sur son territoire et 7 hydrants supplémentaires à moins de 400 mètres des limites communales. Sur ces 52 hydrants 63% ont un débit supérieur à 60m³/h. Cependant en l'absence de tests sur les hydrants, il n'a pas pu être confirmé l'état actuel de ces derniers.

De plus, aucun point d'eau naturel ou artificiel n'a été identifié sur le secteur de l'étude.

D'après l'Etude de Défense Incendie, effectuée par Altéréo, la couverture de la commune est satisfaisante sur la majorité du territoire. Il a cependant été identifié 12 zones nécessitant la création d'une citerne souple.

⇒ Plusieurs de nos hydrants sont à remettre en état et à repeindre. Ils vont tous devoir être numérotés. URGENT !

Travaux à refaire sur la traversée du bourg (RD956)

Le passage ininterrompu des camions a mis à mal la D956, les travaux réalisés, il y a à peine 4 ans n'ont pas résisté. A certains endroits la chaussée s'affaisse, autour de plusieurs avaloirs un faïençage très important est apparu, il y a un « léger » problème sur dernier plateau surélevé, à la sortie de Cormeray côté Contres.

Un RDV va être pris avec le Conseil Départemental, notre maître d'œuvre et l'entreprise Eurovia.

⇒ A suivre

Espace de convivialité – Bibliothèque

Le projet de boulangerie va nous amener à, une nouvelle fois transférer la bibliothèque, mais pour la transférer il va nous falloir remettre en état le logement de « la maison d'Hélène ». Cela ne pourra se faire qu'après le passage de la DLP (Direction de la Lecture Publique).

Il va nous falloir changer la destination des bâtiments et surtout des bras pour effectuer le déménagement et l'aménagement.

⇒ A suivre

PCS à rédiger

Chaque commune est sensée avoir rédigé un PCS (Plan Communal de Sauvegarde), ce qui n'est pas encore le cas de CORMERAY.

AXA propose d'aider les commune à réaliser ce document suivant des modèles déjà structurés.

⇒ A voir avec notre interlocuteur chez AXA

Travaux route de Chery

Les travaux devraient commencer fin mai, des que les conditions climatiques seront favorables. Afin que cette route ne soit pas détériorées trop rapidement, il va falloir absolument limiter le tonnage des camions qui l'emprunte.

⇒ A étudier dans les plus brefs délais

Calcul longueur de voirie pour DGF

Nous avons un « tableau de classement des voies communales » qui nous permet de connaitre (à peu près) la longueur des voies communales mais celui-ci n'est pas complètement à jour car plusieurs voies ont été créées depuis la dernière mise à jour.

Afin que notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) soit calculée au plus juste, il va falloir mettre à jour ce tableau.

⇒ A mettre à jour dès que possible

Travaux de peinture salle des fêtes

Des travaux de « rafraichissement » de la salle des fêtes étaient prévus mais un contre-temps indépendant de notre volonté va nous obliger à faire refaire des devis.

⇒ Nouveau devis à demander

Lotissement clos du mareau – partie 2

Les logements situés dans la seconde partie du « lotissement du Clos du Mareau » sont terminés, la désignation des dossiers retenus pour la location ne devraient pas tarder. Ce sont neuf logements qui vont être mis sur le marché.

⇒ A suivre

Réparation du portail du cimetière

- Passage de l'expert le 1^{er} juillet

⇒ Devis signé mais en attendant on ne fait rien

Nids de poules route de Juchepie et de l'Ormeau

Plusieurs nids de poules sont entrain de se former route de Juchepie et l'Ormeau

⇒ Voir avec la commission travaux

Taille des arbres à la salle des fêtes – travaux portail et toiture

Suite à la réunion de la commission travaux, il a été envisagé de ne pas arracher complètement les haies de la salles des fêtes devenues envahissantes mais uniquement de tailler des 2 côtés, dans un premier temps.

⇒ A suivre

Thérapeute holistique – recherche cabinet partagé

Tout est dans le titre : une Thérapeute Holistique recherche un cabinet à partager

⇒ Toutes les idées sont bonnes à prendre

Droit de préemption concernant les parcelles situées à côté du stade

Les parcelles B0287 et B0288 vont être mises en vente, elles font respectivement 00 ha 71 a 10 ca et 00 ha 45 a 70 ca et sont situées en zone **NS** (Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés).

De plus ses parcelles sont des zones réservées dans le PLUI

⇒ La mairie exercera son droit de préemption le moment venu.

Ecolieu et plan d'eau + chèvrerie

Le dossier de la chèvrerie suit son cours, en espérant qu'il va aboutir.

L'information concernant les problèmes d'inondations de Cheverny lors de pluies importantes a été remontée au Syndicat du Beuvron et à Agglopolys.

⇒ Pourquoi pas mettre en place une retenue d'eau ?

Vente de la remorque du tracteur

Un administré nous a proposé de racheter l'ancienne remorque du tracteur que nous n'utilisons plus.

⇒ Lui faire une proposition à 800€

Opération « redressement des panneaux de signalisation »

Une opération de redressement, de changement et de nettoyage des panneaux de signalisation va devoir être réalisée : plus un panneau n'est droit sur la commune.

⇒ Opération à planifier

Projet fête de septembre

La date du 21 Septembre a été retenue pour la fête au village

⇒ Y'a pu Ka ! se retrousser les manches

Brocante des pompiers 16 juin

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cormeray organise une brocante le 16 juin de 6h à 18h.

⇒ Prévoir les arrêtés adéquates

Et si on parlait « commune nouvelle » ?

⇒ La réflexion est lancée

⇒ Questions diverses

RAS

Le Conseil est levé à 22h13

Liste des délibérations prises lors de la séance du Conseil Municipal du 23//05/2024 à 19h30

Date du Conseil	Numéro	Objet de la délibération
23/05/2024	2024-025	D élibération 2024-025 portant sur la désignation du délégué de la Commune de Cormeray au sein du RPE mutualisé de Chailles
23/05/2024	2024-026	D élibération 2024-026 portant sur l'avis sur le projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Agglopolys